

Adhésion à Abyss Plongée

Informations



Plongez dans une aventure humaine et marine au sein de notre club Abyss Plongée, où se mêlent exploration sous-marine, apnée, biologie marine et plongée adaptée aux personnes en situation de handicap. Débutants ou confirmés, chacun y trouve sa place dans un esprit d'entraide, de découverte, de partage, de respect et d'inclusion. Vivez des moments uniques, en surface, sous l'eau et sur terre, entouré et guidé par une équipe passionnée et bienveillante !

ACTIVITES

Le club Abyss Plongée propose les activités ci-dessous parmi lesquelles vous pouvez choisir lors de votre inscription.

- **Plongée en bouteille,**
- **Plongée libre (apnée).** Pour s'inscrire à cette activité, le Niveau I de plongée technique est requis.
- **Entraînement Libre.** Cette activité, dédiée à l'entraînement sans formation, permet l'accès à la piscine et aux sorties Carrière et Mer. Un niveau de plongée préalablement acquis ou en cours d'acquisition est requis pour s'inscrire.

EVENEMENTS DE RENTREE

- La brocante du club Abyss, la « Broc'Abyss » aura lieu le samedi 11 Octobre 2025 de 14 à 18h salle Grand Gousier à Saint-Cyr-sur-Loire. Cet événement offre la possibilité d'acheter ou de revendre du matériel de plongée.
- Une réunion de présentation du fonctionnement d'Abyss Plongée et de la saison à venir se déroulera autour d'un pot convivial à l'issue de cette « Broc'Abyss » à partir de 19h.
- Une présentation de matériels de plongée sera effectuée par le magasin *Retour Surface* d'Orléans, le mercredi 22 Octobre de 19h à 22h à la piscine Ernest Watel de Saint-Cyr-sur-Loire. Cela sera l'occasion de s'équiper, notamment pour les débutants.

FORMALITÉS D'INSCRIPTION

- L'inscription à Abyss Plongée s'effectue exclusivement via le site VPDive : <https://abyss-plongee.vpdive.com/>
- Pour s'inscrire, un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI), rempli par un médecin, est obligatoire, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs. Le club préconise les certificats délivrés par les médecins fédéraux. Deux médecins fédéraux au club :
 - Le Dr Luc NOURRY
 - Le Dr Christophe GENIES

Il est à noter que l'original de votre CACI pourra être demandé lors de vos activités de plongée et, en particulier, lors des sorties organisées par Abyss Plongée. Il sera donc à conserver en permanence dans votre passeport de plongée.

Une fois l'inscription à Abyss Plongée validée, vous devenez membre du club et vous disposerez d'une licence de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins FFESSM (assurance responsabilité civile incluse).

Attention :

- L'inscription sera complète et définitive qu'après paiement et validation par le club.
- Sans inscription complète, aucun adhérent ne pourra accéder au bassin, emprunter du matériel ni participer aux activités du club.
- L'adhésion au club sera valide du 15/09/2025 au 14/09/2026

Abyss plongée

14 rue de la Petite Perraudière 37540 Saint Cyr sur Loire Cedex

FFESSM : 27 37 0701, DDJS : 37.S.780, Association : 0372013680, Site Internet : www.abys-plongee.org



MONTANT DES COTISATIONS

Vous trouverez ci-dessous le montant des différentes cotisations d'adhésion au club.

Le montant de la cotisation comprend l'adhésion au club ainsi que la licence fédérale incluant une assurance Responsabilité Civile pour la pratique de la plongée. Il est conseillé de souscrire également une assurance complémentaire. Une assurance complémentaire du cabinet Lafont (individuelle Accidents et Assistance), partenaire de la FFESSM vous sera proposée lors de votre inscription.

A cette cotisation vient s'ajouter un droit d'entrée au club Abyss Plongée lors de la toute première adhésion :

- 30 €, pour le premier membre de la famille,
- 10 € pour les membres suivant (en cas d'inscriptions groupées).

• Cotisation plongeur / apnéiste :

- Formation pour les enfants de moins de 12 ans : 165 euros
- Formation pour les enfants de 12 ans jusqu'à moins 16 ans : 180 euros
- Formation pour les plus de 16 ans : 200 euros
- Entraînement libre (pas de formation) et/ou apnée : 160 euros
- Membres du CD, encadrants : 140 euros

• Divers

Tout passage de niveau engendre une facturation supplémentaire de 16 euros correspondant à la délivrance par la FFESSM de la carte de niveau associée.

Les diverses sorties en carrière ou en fosse ainsi que les voyages organisés par le club sont facturés indépendamment de l'adhésion au club.

OUVERTURE DE LA PISCINE ET ENTRAINEMENTS

La piscine municipale Ernest Watel à Saint-Cyr-sur-Loire est ouverte aux adhérents d'Abyss Plongée aux horaires ci-dessous :

Mercredi :

de 19h à 20 h : Groupe Jeunes
de 20h à 21 h : Autres Formations
de 21h à 22 h : Apnée + Entraînement Libre

Samedi :

de 18h à 20 h : Entraînement Libre

Une arrivée une demi-heure environ avant toute séance est demandée (à voir avec chaque responsable de niveau).

MINEURS

Lors des sorties mer, carrière ou fosse organisées par Abyss plongée, la présence d'un des parents (ou tuteur légal) est IMPERATIVE pour accompagner le mineur.

MERCI A VOUS...

Les encadrants du club et les membres du Comité Directeur sont tous des **bénévoles**. Ceci permet de vous faire bénéficier de prix attractifs que l'on ne retrouve pas dans une structure commerciale. C'est pourquoi nous vous remercions de respecter cet engagement bénévole et d'en accepter les conditions, entres autres :

- la possibilité d'annulation d'une sortie ou d'une formation faute d'encadrant disponible,
- le respect des bénévoles notamment par une présence assidue et une ponctualité.

Abyss plongée

14 rue de la Petite Perraudière 37540 Saint Cyr sur Loire Cedex

FFESSM : 27 37 0701, DDJS : 37.S.780, Association : 0372013680, Site Internet : www.abys-plongee.org